



En contexte d'initiation
sportive ou non, la violence
reste de la violence

Violence dans les rituels d'initiation

Les initiations peuvent malheureusement être propices à la violence. Plusieurs facteurs sont rassemblés pour vulnérabiliser une personne à en être victime : pression des pairs et des « vétérans », désir d'être accepté·e, humiliation et menaces si la personne refuse de faire ce qui est demandé, banalisation des comportements abusifs en disant que « tout le monde passe par là », négligence et inaction des personnes responsables, etc.

Gardez toujours en tête que le rituel d'initiation abusif n'est jamais acceptable, peu importe les raisons !

Les rituels d'initiation ne sont pas une excuse pour perpétrer de la violence. La violence perpétrée dans le cadre d'initiation n'est pas moins importante ou moins valide que la violence perpétrée dans un autre contexte. En d'autres mots, ce n'est pas parce que la violence a eu lieu dans un rituel d'initiation qu'elle n'est pas valide, qu'elle n'est pas « grave », qu'elle est normale, qu'elle doit être acceptée et qu'elle doit être laissée sous silence.



Des rituels d'initiation positifs, c'est possible !



Les initiations peuvent avoir leur place et être positives, tant qu'elles sont faites dans le respect, le consentement et la sécurité de tous et toutes.

Si ces conditions sont respectées, les initiations peuvent bel et bien favoriser la cohésion de groupe, la bonne intégration et l'inclusion des nouveaux membres.

Activités d'initiation positives



Prendre part à des joutes sportives récréatives.



Accomplir du travail communautaire en équipe.



Organiser et participer à une activité de financement pour l'équipe.



Organiser des jeux où l'on favorise l'échange, la coopération, l'esprit d'équipe ou le leadership.



Associer une recrue à un vétéran comme mentor.

N.B. : Ces activités doivent se produire dans le respect le plus total de la dignité et de l'intégrité des personnes présentes. La personne recrue doit **pouvoir refuser d'y participer** sans crainte de représailles.

Rituels d'initiation abusifs



Demander à la personne d'enlever ses vêtements.



Forcer la personne à consommer de la drogue ou de l'alcool.



Kidnapper, attacher ou abandonner la personne ou l'isoler dans un endroit restreint.



Crier des injures ou dire des choses méchantes.



Menacer la personne de violence physique ou de conséquences néfastes.



Simuler ou accomplir des actes de nature sexuelle (p. ex. embrasser, toucher les parties intimes, relation sexuelle orale, anale ou vaginale).



Tatouer, percer ou raser une partie du corps de la personne.



Faire manger des choses pour humilier la personne (p. ex. nourriture pour chien, papier hygiénique).

Contact

Pour toutes questions ou pour te confier en toute confidentialité, n'hésite pas à nous contacter :

Téléphone et texto



Français: 1-833-211-AIDE (2433)

English: 1-833-245-HELP (4357)

Courriel



aide@sportaide.ca

Site Internet



<https://sportaide.ca>